

Rennes, le 1<sup>er</sup> juin 2021

**Objet** : Votre candidature à l'INSA de RENNES

Chère étudiante, cher étudiant,

Vous avez souhaité effectuer à l'INSA RENNES une partie de votre formation d'ingénieur et nous vous remercions de votre confiance.



**IMPORTANT !**

**MESURES SANITAIRES LIEES AU COVID-19 :**

- **AVANT** votre arrivée, il vous appartient de vérifier auprès des autorités compétentes (ambassade/consulat de France, prestataires de voyage...) les mesures sanitaires applicables au cours de votre voyage et à votre arrivée sur le territoire français. Nous vous remercions de vous y conformer strictement. Vous trouverez également des informations utiles sur le site de Campusfrance :  
<https://www.campusfrance.org/fr/mobilite-des-etudiants-internationaux-en-france-nouveautes>
- **Quarantaine** : selon votre pays d'origine et sa situation sanitaire au moment de votre départ, les autorités françaises peuvent vous demander d'effectuer une quarantaine obligatoire ou volontaire à votre arrivée. Des dispositions ont été prises pour vous permettre d'effectuer cette période d'isolement dans les résidences de l'INSA. Nous vous invitons donc à prendre toute disposition et à respecter scrupuleusement le protocole imposé.
- Un protocole de mesures sanitaires est en place à l'INSA Rennes. Il concerne notamment des règles de distanciation sociale et l'application de gestes barrière (lavage des mains, utilisation de gel hydroalcoolique, port du masque...). Nous vous remercions par avance de bien vouloir vous conformer strictement à ce protocole.
- Veuillez prévoir à l'avance les photocopies des documents demandés pour l'inscription (cf. partie 2). Compte-tenu des mesures sanitaires liées à la COVID-19, le service des relations internationales ne fera aucune copie de vos documents à l'arrivée (sauf exception). Merci d'envoyer également une version scannée de chaque document en un seul envoi à [incoming@insa-rennes.fr](mailto:incoming@insa-rennes.fr).
- **AVANT** votre arrivée, veuillez contacter le service des relations internationales ([incoming@insa-rennes.fr](mailto:incoming@insa-rennes.fr)) en précisant votre date d'arrivée afin de convenir d'un rendez-vous. Compte-tenu des mesures sanitaires liées à la COVID-19, aucun accueil ou ni aucune inscription à l'INSA ne pourra se faire sans rendez-vous.

Merci de bien vouloir nous retourner cette page datée et signée ([incoming@insa-rennes.fr](mailto:incoming@insa-rennes.fr)) :

**NOM/Prénom** :

**Date** :

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »** :

## INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE DEPART

Nous serons heureux de vous accueillir au sein du département d'option que vous avez choisi :

**EII – Electronique et Informatique Industrielle, contact :** maxime.pelcat@insa-rennes.fr ; [lu.ge@insa-rennes.fr](mailto:lu.ge@insa-rennes.fr)

**GM – Génie Mathématique, contact :** mohamed.camar-eddine@insa-rennes.fr

**GCU – Génie Civil et Urbain, contact :** kinda.hannawi@insa-rennes.fr

**GMA – Génie Mécanique et Automatique, contact :** andre.burguiere@insa-rennes.fr

**INFO – Informatique, contact :** nikolaos.parlavantzas@insa-rennes.fr

**SGM – Sciences et Génie des Matériaux, contact :** laurent.pedesseau@insa-rennes.fr

**SRC – Systèmes et Réseaux de Communication, contact :** philippe.mary@insa-rennes.fr

- 1) **Pour votre demande de VISA**, vous avez reçu votre lettre d'admission par e-mail. Merci de me préciser si vous souhaitez la recevoir par courrier. La lettre d'admission vaut également attestation d'hébergement (pour les étudiants ayant demandé un logement dans les résidences de l'INSA).

### 2) **Inscription à l'INSA**

Documents à fournir **impérativement** pour l'inscription :

- Votre passeport et votre visa étudiant long séjour (+ 1 photocopie) pour les étudiants non-européens ou carte d'identité (+ 1 photocopie) pour les étudiants européens
- Une photocopie recto-verso de la carte étudiante de votre université d'origine ou un document de votre établissement d'origine attestant que vous y êtes inscrit pour l'année académique 2021-2022.
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation + traduction en français ou en anglais (original + 1 photocopie)
- Notification de bourse : FITEC, boursiers du gouvernement français
- Carte européenne d'assurance maladie + 1 photocopie (pour les étudiants européens uniquement)
- Attestation d'assurance responsabilité civile (vous pouvez aussi prendre cette assurance à votre arrivée en France)
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Etudiants en double-diplôme uniquement : attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus – CVEC (voir partie 3 pour plus de détails)
- Votre contrat d'études signé par votre université d'origine

**RAPPEL : Veuillez prévoir à l'avance les photocopies de ces documents.** Compte-tenu des mesures sanitaires liées à la COVID-19, le service des relations internationales ne fera aucune copie de vos documents à l'arrivée (sauf exception). Merci d'envoyer également une version scannée de chaque document **en un seul envoi** à [incoming@insa-rennes.fr](mailto:incoming@insa-rennes.fr).

***AVANT votre arrivée, veuillez contacter le service des relations internationales ([incoming@insa-rennes.fr](mailto:incoming@insa-rennes.fr)) en précisant votre date d'arrivée afin de convenir d'un rendez-vous. Compte-tenu des mesures sanitaires liées à la COVID-19, aucun accueil ou inscription à l'INSA ne pourra se faire sans rendez-vous.***

### **3) Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

***Ceci concerne les étudiants en double-diplôme uniquement.***

Depuis la rentrée 2018, une réforme en France impose aux étudiants le paiement d'une taxe appelée Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>. Cette taxe est obligatoire pour tout étudiant qui souhaite s'inscrire dans un établissement français d'enseignement supérieur. Elle doit être payée **AVANT** votre inscription à l'INSA.

**Cette taxe est nationale et ne fait donc pas partie des frais d'inscription de l'INSA Rennes. Les boursiers du gouvernement français sont exonérés de la CVEC, mais doivent quand même procéder à la démarche en ligne pour obtenir une attestation d'exonération. Les boursiers d'un gouvernement étranger doivent payer la CVEC.**

Pour procéder au règlement de cette taxe en ligne, vous devez d'abord vous créer un compte en ligne : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/enregistrement>. Concernant le numéro Identification National Etudiant, cochez la case "je n'ai pas d'INE". Il pourra alors vous être demandé de télécharger votre lettre d'admission à l'INSA.

Vous pourrez ensuite vous identifier et payer la taxe en ligne (92 euros). Une fois la taxe payée, il vous faut télécharger votre attestation CVEC. Elle vous sera demandée pour l'inscription à l'INSA. Sans cette attestation, vous ne pourrez pas vous inscrire !

### **VOTRE ATTESTATION**

**Obtenez votre attestation en 2 minutes :**

1. Connectez-vous ou créez-vous un compte sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr/)
2. Indiquez votre ville d'études
3. Acquittez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
4. Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer cette démarche, n'hésitez pas à nous en informer : [incoming@insa-rennes.fr](mailto:incoming@insa-rennes.fr).

### **4) Santé**

**Il vous est fortement conseillé de prendre une assurance santé afin de couvrir le premier mois du séjour.**

#### Sécurité sociale

- **Etudiants européens** : Les étudiants européens sont couverts par la sécurité sociale française à condition de posséder la carte européenne d'assurance maladie ou le formulaire S1 (à demander auprès de votre caisse d'assurance maladie dans votre pays d'origine). A défaut, ils devront s'affilier à la sécurité sociale française.
- **Etudiants non européens** : une fois arrivé(e) en France, vous devrez vous affilier à la sécurité sociale française (obligatoire).

Nous vous conseillons également d'adhérer à une **mutuelle complémentaire** (pour couvrir 100% des frais médicaux en France) ainsi qu'une **assurance responsabilité civile** (obligatoire pour faire un stage en entreprise ou un projet en laboratoire). Ces démarches pourront être effectuées à l'arrivée.

**5) Français Langue Etrangère (FLE)** : vous pourrez suivre chaque semaine 4h de cours.

Vous pouvez consulter le site internet FLE : <http://fle.insa-rennes.fr/>

Vous y trouverez toutes les informations pratiques sur l'organisation des cours de FLE pour l'ensemble des étudiants non francophones inscrits dans notre établissement.

Votre inscription au cours de FLE est automatique, vous n'avez pas de démarche à effectuer. Pour les étudiants ayant un niveau avancé, un cours spécifique est proposé.

Ce cours doit figurer sur votre contrat d'études :

HUMF1-FLE+ : Français Langue Etrangère renforcé (3 crédits)

HUMF1-FLE P : Français Langue Etrangère Projet (1 crédit)

## **6) Logement**

Une chambre vous sera réservée (draps et couvertures fournis) lorsque vous aurez **rempli et retourné le contrat de sous-location à [incoming@insa-rennes.fr](mailto:incoming@insa-rennes.fr) avant le 12 juillet 2021**. Vous trouverez le contrat de sous-location 2021-2022 en pièce jointe à ce courrier ou via le lien suivant : <https://www.insa-rennes.fr/hebergement-etudiants.html>.

**ATTENTION ! L'envoi du contrat signé vaut ENGAGEMENT FERME. En cas d'annulation de votre part et même si vous n'occupez pas le logement, vous serez redevable d'un mois de loyer.**

**Vous devrez régler le jour de votre arrivée :**

- **une caution de 250 Euros** qui vous sera restituée après votre départ si aucun dégât n'est à déclarer.
- **un dépôt de garantie de 300 Euros** qui vous sera restitué après votre départ si vous vous êtes bien acquitté-e de l'ensemble de vos loyers.

Le règlement peut se faire :

- en espèces (merci de prévoir la somme exacte, les billets de 200 et 500 euros ne sont pas acceptés) ;
- par carte bancaire.

**Le tarif étudiant sera appliqué. Vous pouvez choisir l'option hébergement seul ou le forfait hébergement + restauration (option à choisir dans le contrat de sous-location). Une facture vous parviendra chaque mois à terme échu (le mois suivant).**

### **RAPPEL IMPORTANT :**

- **Selon votre pays d'origine et sa situation sanitaire au moment de votre départ, les autorités françaises peuvent vous demander d'effectuer une quarantaine obligatoire ou volontaire à votre arrivée. Des dispositions ont été prises pour vous permettre d'effectuer cette période d'isolement dans les résidences de l'INSA. Nous vous invitons donc à prendre toute disposition et à respecter scrupuleusement le protocole imposé.**

Vous aurez le statut d'étudiant interne. Vous serez logé(e) en chambre simple avec un lit, un bureau, une armoire et un lavabo. Les sanitaires sont communs à chaque étage. Les étudiants ayant souscrit le forfait restauration mangent au restaurant de l'INSA sauf le samedi et le dimanche matin et midi, ainsi que pendant les vacances scolaires (une cuisine commune à chaque étage peut être aussi utilisée). Les étudiants n'ayant pas opté pour le forfait restauration peuvent néanmoins déjeuner le midi au restaurant de l'INSA en chargeant leur carte à l'automate situé à l'entrée du restaurant.

Vous trouverez les tarifs de l'hébergement et de la restauration (tarifs 2021-2022) dans le contrat de sous-location 2021/2022, partie IV « Conditions financières ».

Une assurance logement et responsabilité civile doit également être souscrite. Vous pourrez le faire à votre arrivée auprès d'une banque ou d'une mutuelle étudiante.

L'accès à Internet se fait par abonnement, géré par Quantic Telecom (<https://www.quantice-telecom.net/>).

**⚠ Attention ! Dates et horaires d'ouverture du service hébergement (bâtiment 14, rez-de-chaussée)**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 - fermé le mercredi après-midi.

**Votre arrivée doit se faire selon ces jours et horaires d'ouverture. En cas d'impossibilité d'arriver dans ces créneaux, veuillez-nous en informer au plus tôt (minimum 48 heures avant) afin d'organiser un rendez-vous pour la remise de vos clés.**

**Attention ! Vous ne pouvez pas arriver avant le mardi 24 août 2021 !**

**La clé de votre chambre vous sera donnée uniquement après réception de votre caution et de votre dépôt de garantie. Si vous arrivez au cours d'un week-end, il vous faudra organiser votre hébergement en attendant de pouvoir obtenir votre clé le lundi. Si vous arrivez en semaine, en dehors des heures d'ouverture, votre moniteur d'accueil pourra vous remettre votre clé (pas d'arrivée en résidence le samedi ou le dimanche). La facturation démarre à la prise des clés. Si vous arrivez en dehors des heures d'ouverture, vous devez impérativement vous présenter au service hébergement dès le lendemain pour payer votre caution et votre dépôt de garantie. A défaut, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'INSA.**

Pour plus de renseignements contactez le service hébergement : [serv-vac@insa-rennes.fr](mailto:serv-vac@insa-rennes.fr) et consultez le site internet : <https://www.insa-rennes.fr/hebergement.html>

### **7) Application LEEVE**

L'INSA Rennes met en place pour la rentrée 2021 un système de parrainage entre étudiants (« Buddy System ») par le biais de l'application LEEVE.

LEEVE vous permet d'entrer en contact avec des étudiants de l'INSA avant même votre arrivée !

**Nous vous invitons à télécharger gratuitement LEEVE sur votre mobile (<https://linktr.ee/leeveapp>), et à vous inscrire en utilisant le code de la communauté INSA/ENSCR « INSA-ENSCR-student », lorsque celui-ci vous sera demandé. Grâce à ce code, vous aurez accès gratuitement à toutes les fonctionnalités de l'application !**

**Plus d'infos :** <https://www.leeve.fr/fr>. Pour toute question concernant cette application, n'hésitez pas à contacter [sarra.hemadou@insa-rennes.fr](mailto:sarra.hemadou@insa-rennes.fr) (jusqu'au 20 juillet 21).

### **Votre arrivée à l'INSA :**

Je vous remercie de **confirmer par mail dès que possible votre date, heure et lieu d'arrivée** à l'adresse suivante : [welcomestudents@insa-rennes.fr](mailto:welcomestudents@insa-rennes.fr)

Vous pourrez bénéficier d'un accueil en gare ou à l'aéroport de Rennes par des étudiants de l'INSA en complétant le formulaire d'arrivée en ligne **au moins 48 h avant votre arrivée maximum :**

<https://forms.gle/fzaN2NxAJxdEGpp5A>



**Attention ! Si vous ne complétez pas le formulaire d'arrivée, nous considérons que vous ne souhaitez pas être accueilli-e en gare/aéroport de Rennes et que vous viendrez à l'INSA par vos propres moyens.**



**Rappel ! Aucun accueil ou inscription à l'INSA ne pourra se faire sans rendez-vous. Merci de respecter les jours et horaires d'ouverture du service hébergement pour votre arrivée.**

Si cela ne s'avère pas possible de vous accueillir, voici les informations à savoir pour venir jusqu'à l'INSA (ci-joint le plan d'accès à l'INSA et le plan du Campus).

- Si vous arrivez en train, trajet en bus de la gare à l'INSA :

Le **bus n°41ex** direction Cesson-Sévigné (Champs Blancs) vous amène directement de la gare à l'INSA, ou bien vous pouvez prendre le métro ligne **(a)** direction « J.F Kennedy » et descendre à la station « République » puis prendre le **bus n°C4** direction « ZA St Sulpice ».

Il vous faut descendre à l'arrêt Beaulieu INSA ou bien à l'arrêt IUT pour aller directement au service hébergement (bâtiment n°14).

Site de la STAR (Société des bus de Rennes) : <http://www.star.fr/>

- Si vous arrivez en avion, trajet de l'aéroport à l'Insa :

<https://www.rennes.aeroport.fr/acces>

Le **bus C6** et le **bus n°57** vous amènent de l'aéroport au centre-ville en 20 minutes environ (l'arrêt du bus 57 le plus proche se situe sur l'avenue Jules Vallès soit à 300 mètres de l'aérogare).

Plans et horaires : <https://www.star.fr/accueil#c1967>

Une fois dans le centre-ville de Rennes (arrêt République), il faut prendre le prendre le **bus n°C4** direction « ZA St Sulpice » puis descendre à l'arrêt Beaulieu INSA ou bien à l'arrêt IUT pour aller directement au service hébergement (bâtiment n°14).

-

**Sites Utiles** pour préparer votre arrivée en France et à Rennes :

<https://www.insa-rennes.fr/preparer-sejour.html>

<https://cmi.univ-rennes.fr/>

<https://www.campusfrance.org/fr>

<http://www.voyages-sncf.com/>

Je vous souhaite un très bon voyage vers la France !

Cordialement,

Carole BOURLEY  
Service des Relations Internationales